

Cher(e) collègue,

Vous êtes directeur ou directrice d'un Laboratoire ou d'un Département dont les activités relèvent de la section 26 du CoNRS (Développement, évolution, reproduction, cellules souches). Nous vous demandons de bien vouloir transférer le message ci-dessous à l'ensemble du personnel de votre structure, qui nous semble concerné par le problème de recrutement de jeunes chercheurs dont il est question :

La section 26 du CoNRS (Développement, évolution, reproduction, cellules souches) a appris en septembre que l'un des 3 postes CR2 qui avaient été annoncés au recrutement dans cette section ne serait pas pourvu. Parmi les 2 postes CR2 restants, l'un était fléché sur une thématique interdisciplinaire. En 2011, le CNRS n'a donc recruté qu'un seul CR2 sur un profil « ouvert » dans le domaine stratégique et actif de la biologie du développement et de la reproduction, couvert par la section 26.

Les membres de la section 26 ont été consternés par cette décision du CNRS. Estimant qu'une discipline aussi active que la nôtre, forte de gros laboratoires ou importants départements d'Instituts et de dizaines d'équipes très actives et dotées d'une forte visibilité à l'international, ne peut se suffire du recrutement d'un unique jeune chercheur CNRS par an, nous avons demandé à la direction de l'INSB et à celle du CNRS d'attribuer un poste CR2 supplémentaire à la section pour la campagne de recrutement 2012. Nous avons également demandé que les postes ouverts au concours en 2012 ne soient pas fléchés vers des thématiques ou des laboratoires spécifiques, un processus qui ne garantit pas une saine compétition lors du processus de recrutement.

Si vous souhaitez soutenir notre demande, vous pouvez adresser le message ci-dessous à Patrick Netter ([ds-sdv@cnrs-dir.fr](mailto:ds-sdv@cnrs-dir.fr)), Directeur de l'INSB, en mettant en copie Alain Fuchs ([alain.fuchs@cnrs-dir.fr](mailto:alain.fuchs@cnrs-dir.fr)), Président du CNRS.

Cordialement,

Les membres de la section 26 du CoNRS

PS: vous avez peut-être déjà reçu cette information qui a été diffusée à l'ensemble des chercheurs CNRS dépendant de la section 26. Veuillez nous en excuser.

Monsieur le Directeur de l'INSB,

J'ai appris qu'en 2011, le CNRS n'avait recruté un seul CR2 sur un profil « ouvert » dans le domaine stratégique et très actif de la biologie du développement, de l'évolution, de la reproduction et des cellules souches, domaine couvert par la section 26 et dans lequel j'exerce mon activité. Il est évident que cette discipline dynamique ne peut se contenter du recrutement d'un unique jeune chercheur CNRS par an. Je soutiens donc la demande des membres de la section 26 du CoNRS d'un poste de CR2 supplémentaire en 2012 et de recrutements « ouverts » et non fléchés, seuls garants de qualité, d'innovation et de créativité.